

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée polyvalent Niépce-Balleure - CPGE - PTSI

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée polyvalent Niépce-Balleure - CPGE - PTSI (8620)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 10%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée polyvalent Niépce-Balleure - CPGE - PTSI (8620)	Jury par défaut	Tous les candidats	32	448	231	231	22

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée polyvalent Niépce-Balleure - CPGE - PTSI (8620)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	123	46	46	6	27,3 %
			Masculin	325	185	185	16	72,7 %
			Total	448	231	231	22	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée polyvalent Niépce-Balleure - CPGE - PTSI (8620)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	36	22	22	3	16,7 %
				AB	88	79	79	2	11,1 %
				B	94	81	81	6	33,3 %
				TB	38	32	32	5	27,8 %
				TBF	7	7	7	2	11,1 %
				Total	263	221	221	18	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	129	8	8	4	100 %
				AB	39	0	0	0	0 %
				B	12	0	0	0	0 %
				TB	4	2	2	0	0 %
				Total	184	10	10	4	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée polyvalent Niépce-Balleure - CPGE - PTSI (8620)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	245	214	214	18	81,8 %
			En réorientation	14	6	6	0	0 %
			Non scolarisés	32	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	157	11	11	4	18,2 %
			Total	448	231	231	22	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée polyvalent Niépce-Balleure - CPGE - PTSI (8620)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	213	182	182	15
			Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	33	30	30	3
			Autres doublettes	12	8	8	0
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Pro	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée polyvalent Niépce-Balleure - CPGE - PTSI (8620)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	82,6 %	82,7 %	82,7 %	83,3 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	12,8 %	13,6 %	13,6 %	16,7 %
		Autres doublettes	4,7 %	3,6 %	3,6 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
--

<i>À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.</i>

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en mathématiques	bulletins ou notes à l'examen	Essentiel
	Notes en physique-chimie	Bulletins ou notes à l'examen	Essentiel
	Notes en sciences de l'ingénieur (si choix de la spécialité)	Bulletins ou notes à l'examen	Très important
	Notes de philosophie	Bulletins ou notes à l'examen	Important
	notes d'anglais	Bulletins ou notes à l'examen	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Argumentation, réflexions écrites et orales	Appréciation des professeurs - Fiche avenir	Complémentaire
	Organisation et efficacité dans le travail	Lettre de motivation et appréciations des professeurs	Complémentaire
Savoir-être	Echanger et rendre compte	Appréciation des professeurs - Fiche avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Complémentaire
	Choix de la formation demandée en regard de la formation suivie et des poursuites d'études envisagées	Lettre de motivation - Fiche avenir	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Type d'engagement en lien avec la formation souhaitée	Degré d'implication dans l'engagement	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- Moyennes insuffisantes dans les enseignements de spécialités examinés (bulletins scolaires de première et terminale),
- Spécialités inadaptées de la voie générale,
- Absence d'éléments chiffrés (données semestrielles ou trimestrielles),
- Absences d'éléments liés à la fiche avenir,
- Absentéisme important mentionné dans les bulletins de première et terminale.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Prise en compte des cordées : lien entre le type de cordée et la formation demandée (ex : soutien scolaire avec l'enseignement supérieur en sciences, sciences de l'ingénieur, partenariat avec des élèves ingénieurs etc), projets pédagogiques dont les thématiques sont en lien avec la formation).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux a statué à partir des dossiers des candidats directement sur la plateforme PARCOURSUP. L'algorithme de calcul qui a permis d'établir un préclassement des candidats prenait en compte :

- les résultats chiffrés de l'année de première et de terminale (pour les élèves de terminale),
- les résultats à l'examen pour les élèves de retour d'enseignement supérieur,
- les classements relatifs du candidat dans sa classe,
- les éléments d'évaluation de la fiche avenir traduits en note sur 20 en fonction de l'appréciation de chaque critère,

Les dossiers des candidats dont l'origine du diplôme et les compétences acquises n'étaient pas en cohérence avec la formation n'ont pas été classés.

Le classement des dossiers était ensuite ajusté en fonction de critères annexes tels que :

L'assiduité,
le comportement en classe,
la capacité à travailler en groupe,
les motivations du candidat,
l'engagement citoyen.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'étude des dossiers a permis de repérer plusieurs points importants dans le contenu :

- L'importance du bloc scientifique qui représente un poids essentiel dans la décision finale. Il convient de bien travailler ce bloc,
- Les disciplines complémentaires (SI, NSI ou SVT ou) sont également étudiées pour l'ajustement des dossiers dans le classement,
- Le bloc littéraire (philosophie et anglais) n'est pas à négliger puisqu'il est pris en compte dans le classement des dossiers,
- Les compétences liées à l'étude, à l'analyse et la synthèse de documents sont fondamentales, le candidat doit impérativement montrer qu'il est à l'aise dans ce champ de compétences,
- Les capacités à réussir et à s'investir dans l'enseignement supérieur (fiche avenir) sont des éléments qui comptent également.

Trop souvent, les dossiers restent incomplets et la commission ne classe pas ces dossiers faute de données pertinentes. Il convient donc de compléter le dossier le plus précisément possible.

Signature :

Fabrice ROUSSEAU,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
polyvalent Niépce-Balleure